

Lundi le 27 octobre 2008

Dernier appel concernant la révision du Code canadien de règlement des différends sportifs et de son article 7

Montréal (Québec) - La phase de consultation publique concernant la révision du Code canadien de règlement des différends sportifs (« Code ») se termine le 31 octobre 2008. Le CRDSC désire inviter la communauté sportive à participer au processus en soumettant des commentaires, des suggestions et des questions reliés au Code.

L'article 7 du Code, traitant des différends liés au dopage et aux appels antidopage, a fait l'objet d'une adaptation afin d'être conforme au Programme canadien antidopage 2009 publié la semaine dernière par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Comme le projet de Code, le projet d'article est également disponible à des fins de consultation au lien suivant : <http://www.crdsc-sdrcc.ca/fr/secretariat-de-reglement-code.cfm>. Vos commentaires, suggestions et questions peuvent être acheminés au plus tard à 17h (HAE) le 31 octobre 2008 à l'attention de la directrice exécutive, Marie-Claude Asselin, par courriel ou par fax.

Le CRDSC vous remercie de prendre le temps de considérer les changements proposés au Code et pour vos commentaires.

À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par Sport Canada. Le CRDSC a pour mission de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité et en fournissant une expertise et une assistance en la matière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Marie-Claude Asselin
Directrice exécutive et chef de la direction
Téléphone : 1-866-733-7767
Télécopieur: 1-877-733-1246
Cellulaire : (514) 465-7339
mcasselin@crdsc-sdrcc.ca